



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE COATICOOK  
VILLE DE WATERVILLE**

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÈGLEMENT NO. 647**

Veillez prendre note que le règlement intitulé **Règlement no. 647 décrétant des travaux de réfection de la rue Principale Nord (de André à Nichol) et autorisant un emprunt pour en acquitter les coûts** » a été adopté par le conseil municipal de la Ville de Waterville le 16 août 2021 et entre en vigueur le jour de la parution du présent avis.

Ce règlement a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 25 octobre 2021.

Donné à Waterville, ce 26 octobre 2021.

Nathalie Isabelle  
Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Nathalie Isabelle, secrétaire-trésorière de la Ville de Waterville, certifie sous mon serment d'office avoir publié cet avis public, en affichant une copie le 26 octobre 2021 à l'hôtel de Ville et sur le site web de la municipalité, tel que prévu au règlement 604 concernant les modalités de publications des avis publics.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 26<sup>e</sup> jour d'octobre 2021.

---

Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière